



Fig.1. Carte topographique de la Capitainerie de Compiègne et de ses environs, par H. Matis géographe et arpenteur ordinaire du roi.

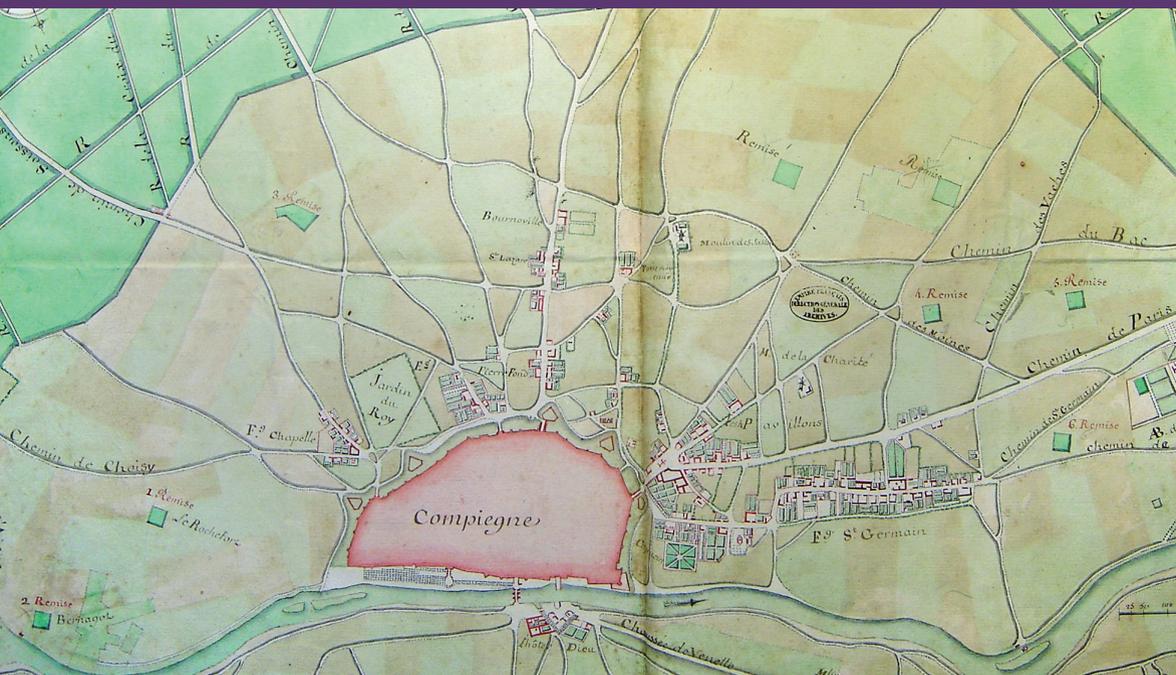


Fig. 2. Carte de 1750 montrant l'emplacement des remises à gibier dans la plaine de Compiègne.

# Les lisières de la forêt de Compiègne du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours

Des usages cynégétiques,  
militaires et hippiques à l'urbanisme contemporain

L'histoire de Compiègne et sa fondation même sont étroitement liées à l'existence de sa forêt très giboyeuse et à la passion pour la chasse des rois de France. Grâce à la forêt, la présence royale y fut constante. Elle est attestée depuis le VI<sup>e</sup> siècle (diplôme de Childebert 1<sup>er</sup> en 547), avec des résidences royales successives en divers lieux de la cité. À partir de Charles V, après 1374, la résidence royale se fixa définitivement à la limite des remparts de Compiègne face à la forêt, à l'emplacement de l'actuel château. Louis XV, passionné par la chasse en forêt de Compiègne, fit reconstruire le château à partir de 1751, selon des plans établis par Ange Jacques Gabriel, afin de pouvoir y faire de fréquents séjours.

Une vaste plaine cultivée séparait la ville et son château royal de la forêt (Fig. 1). Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle les lisières de la forêt s'arrêtaient au carrefour de La Croix du Saint-Signe, lieu où, d'après la tradition, le clergé et les habitants de Compiègne étaient venus en 876 accueillir, déjà à l'orée de la forêt, le Saint Suaire que l'empereur Charles le Chauve avait demandé de transférer d'Aix-la-Chapelle à Compiègne. Depuis des temps très anciens, les lisières forestières étaient donc restées relativement éloignées de la ville.

— I —

## Évolution de la plaine de Compiègne entre la ville et les lisières de la forêt au XVIII<sup>e</sup> siècle

La plaine cultivée devant le château devient un parc  
structuré par des avenues

L'examen d'une carte de la plaine de Compiègne, établie en 1750 (Fig. 2), montre la volonté royale d'utiliser davantage pour la chasse l'étendue de la plaine entre ville et forêt. En effet cette carte indique l'emplacement des remises à gibier dont six nouvelles d'un arpent chacune implantées en novembre 1749, et dont la Couronne dû acquérir les terres, sauf pour l'une d'entre elles située dans le Domaine royal. Au-delà des anciens remparts les faubourgs se développent surtout vers l'ouest (Saint-Germain, Royallieu), mais aussi vers le sud entre ville et forêt, avec notamment le faubourg Saint-Lazare et son importante exploitation agricole de « la fosse moyenne » (située au bord de l'actuelle place Carnot). À partir de l'ancien château

de Louis XIV et son « jardin du Roy » — le nouveau château de Louis XV ne verra sa construction commencer qu'après 1751 —, l'accès à la forêt n'est pas encore organisé et ne se fait qu'à travers des chemins traversant la plaine.

Pourtant Louis XV avait déjà demandé une étude de plan en 1727. Il avait donné des instructions et arrêté des dispositions notamment celles de pouvoir rejoindre la forêt par des avenues traversant la plaine de Compiègne (Fig 3). Un premier projet de parc avait alors été dessiné, avec accès du château à travers les remparts, et le parc se terminait par un rond distribuant un réseau d'avenues traversant la plaine. Une de ces avenues était dessinée en face du château en direction de la chapelle Saint-Corneille située en bordure des Beaux-Monts — prémices de la future allée des Beaux-Monts — et une autre vers le carrefour du Puits du Roy en traçant à travers la plaine et le faubourg Saint-Lazare une avenue rejoignant la route forestière du Moulin ordonnée par « l'arrêt du 19 août 1727 ».

La carte de 1753 dressée par Matis (Fig. 4) permet de fixer très précisément les limites de la forêt au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celles-ci passaient par l'actuel carrefour Bellicard, celui de la Croix du Saint-Signe, l'actuel carrefour Amélie, le carrefour Royal, la route des bordures. On remarque l'enclave dans la forêt déjà utilisée pour les exercices militaires. Plus de cent ans après, ce lieu sera de nouveau choisi pour créer des champs de manœuvres. En pointillé commence à être indiqué un projet d'avenues reliant le château et la forêt, sur un fond de plan traçant les chemins existants.

Les transformations voulues par Louis XV apparaissent très clairement sur un plan de 1764 qui dessine un nouveau projet de parc, jamais achevé, et les avenues de Gabriel. L'espace entre château et forêt se structure avec la création du Petit Parc et de larges avenues bordées d'une double rangée d'arbres qui permettent de rejoindre royalement la forêt à partir du château. Le "Petit château" de Madame de Pompadour construit en 1753 figure sur le plan entre le parc du château royal et le chemin de Soissons (Fig. 5).

Le plan de 1772 levé par le sieur Bussa montre l'achèvement du parc dans sa réalité et sa liaison avec le Petit château. La carte présente aussi un projet de réseau d'avenues. Celles conduisant du château à la forêt seront réalisées. Certaines avenues en projet, dont celle traversant le faubourg Saint-Lazare vers la route forestière du Moulin, et celles rejoignant d'un côté la forêt et le faubourg Saint-Germain et de l'autre la forêt et la rivière, ne figureront plus sur les cartes du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les remises à gibier parsèment la plaine. La Faisanderie est construite. Ce projet illustre l'évolution du projet de Louis XV pour la plaine de Compiègne qu'il conçoit alors comme quadrillée d'avenues, non seulement reliant le château et la forêt, mais également les faubourgs entre eux et toujours en liaison avec la forêt. (Fig. 6) Jusqu'à la fin de sa vie le roi Louis XV se passionne pour la forêt de Compiègne. Il fait établir un plan rectifié en 1774 pour l'instruction des enfants de France (Fig. 7). Ce plan montre parfaitement les lisières de la forêt. Louis XV décide de nouvelles

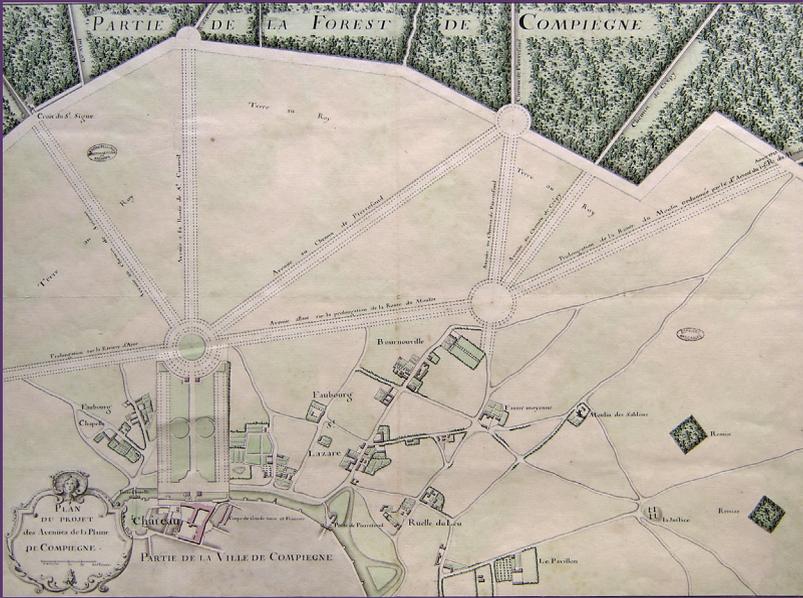


Fig. 3  
Plan du projet  
des avenues  
de la plaine  
de Compiègne,  
probablement un  
des plus anciens plans  
du projet de Louis XV,  
tracé effectué après  
l'arrêt du 19 août 1727.



Fig. 4.  
Carte de 1753  
par Matis

Fig. 5.  
Carte de 1764.





Fig. 6.  
Plan de 1772  
levé par  
le sieur Bussa.



Fig. 7.  
Plan Denis  
corrigé en  
1774. « Carte  
topographique  
de la forêt  
et des environs  
de Compiègne  
où sont très  
exactement  
placées les  
nouvelles routes  
avec le jardin  
du Roi. Corrigé  
sur les lieux  
par Denis,  
géographe des  
enfants de France. »

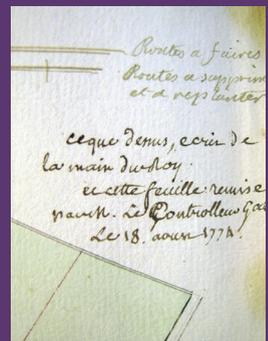
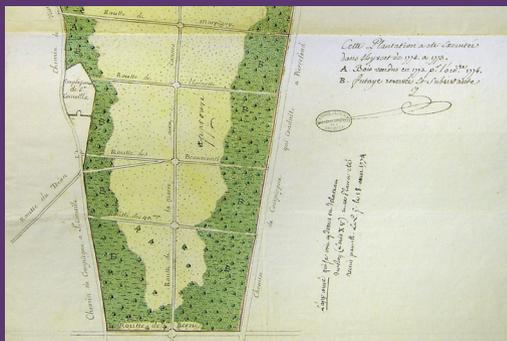


Fig. 8.  
Annotations  
de la main  
de Louis XV  
sur des feuilles  
présentant les  
modifications  
envisagées en forêt  
de Compiègne.  
(1774)



Fig. 9. Plan de la forêt de Compiègne avant les plantations de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, montrant l'ancienneté des bois et futaies.



Fig. 10. Carte de 1811. Les lisières forestières ont été rapprochées de la ville à la suite des plantations de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'allée des Beaux-Monts est réalisée.

plantations à raison de 230 arpents par an, annote et corrige de sa main en 1774 les plans des chemins et approuve des modifications (Fig. 8).

Un état de l'ancienneté des bois et futaies de la forêt de Compiègne est dressé vers 1880 (Fig. 9). Cette carte montre que des coupes et des replantations étaient fréquemment faites en forêt. Louis XVI continuera jusqu'en 1792 l'œuvre de Louis XV. Des plantations importantes – de 5 800 arpents – sont réalisées entre 1775 et 1793, d'abord sous la direction de Pierre Lucien Pannelier d'Annel jusqu'en 1782, puis de son fils Antoine Lucien Pannelier d'Arsonval. D'après les recherches de Monique Harlé d'Ophove<sup>(1)</sup> entre 400 et 1 000 ouvriers étaient employés chaque année pour ces plantations, fournissant du travail grâce à ces grands travaux. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la forêt n'a pas été seulement renouvelée. Elle a été aussi étendue vers Compiègne, occupant des surfaces précédemment cultivées de la plaine de Compiègne.

Sur la carte tirée de l'Atlas de 1811 (Fig. 10), les lisières de la forêt se sont rapprochées du château jusqu'au carrefour Démorlaine. L'allée des Beaux-Monts est réalisée – allée Napoléon. Le parc n'a pas encore été modifié.

– 2 –

## L'évolution du parc et des lisières de la forêt dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Le Grand Parc devient un lieu  
destiné aux divertissements et à la chasse

La création du Petit Parc paysagé et du Grand Parc, avec l'aménagement du Berceau de l'Impératrice permettant d'aller à l'ombre en forêt, sont approuvés par Napoléon en 1811, et le remodelage est immédiatement commencé par Berthault. Le Grand Parc est constitué de prairies traversées d'allées bordées d'arbres qui conduisent aux lisières de la forêt. Le plan de 1832 (Fig. 11) montre les changements réalisés avec le Petit Parc dessiné « à l'anglaise » et le Grand Parc qui créait un espace de transition paysagère entre le Petit Parc du château et la forêt. Du Petit château de Madame de Pompadour détruit pendant la Révolution, il ne reste que le parc dont la forme est encore conservée. Le jardin du fleuriste est dessiné. L'avenue du Moulin, actuellement avenue de La Résistance, qui sur les plans précédents se prolongeait jusqu'à la route forestière du Moulin, selon la volonté de Louis XV, s'arrête en butant sur les maisons existantes du faubourg Saint-Lazare. Cette avenue, si elle avait existé, aurait modifié considérablement l'urbanisation du quartier Saint-Lazare qui va se produire à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce quartier aurait alors été structuré par une avenue rejoignant directement le château à partir de la route forestière du Moulin.

(1) *La Forêt de Compiègne, de la réformation de Colbert à la Révolution*, Compiègne, Société historique de Compiègne, 1968.



Fig. 11. Plan de 1832.



Fig. 12. Plan de 1844 effectué par les Domaines de la Couronne.

Le relevé effectué en 1844 par les Domaines de la Couronne montre l'achèvement du Petit Parc et du Grand Parc. Sur la plaine de Compiègne anciennement cultivée, le Domaine royal a créé avec le Grand Parc (Fig. 12) un espace voué aux divertissements et à la chasse à tir.

— 3 —

## Le développement en lisière de forêt des usages cynégétiques, militaires, hippiques et sportifs au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle

Le prolongement de la percée des Beaux-Monts  
sous le Second Empire

Napoléon III fera prolonger la percée des Beaux-Monts jusqu'au Vivier-Frère-Robert à Vieux-Moulin. Ce prolongement apparaît clairement sur une carte que l'on peut dater de 1870 environ. Sur cette carte (Fig. 13) figurent aussi les "tirés" de l'Empereur situés à côté du carrefour du Polygone. Les chasses à tir dans le Grand Parc font partie des distractions offertes par l'Empereur à ses invités des Séries de Compiègne.

### Les usages militaires en lisière de forêt sous le Second Empire et de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Sous le Second Empire un premier champ de manœuvres d'une superficie d'environ 20 hectares existait déjà, formant une enclave dans la forêt sur une partie du terrain qui avait fait l'objet de plantations importantes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce champ de manœuvres était situé entre l'ancienne « route des bordures » et la « route de la plaine ». (Fig. 13)

Sous Mac-Mahon, par décret du 9 janvier 1879, il fut décidé, pour répondre aux nouveaux besoins de la garnison de Compiègne, d'affecter au Département de la Guerre une extension de 52 hectares du champ de manœuvres, sur un terrain dépendant du domaine forestier. Au champ de manœuvres pour la cavalerie, qui restait situé à l'emplacement déjà existant au Second Empire, sera ajouté un autre terrain pour l'infanterie. On constate ainsi une rémanence de l'usage des lisières forestières de Compiègne pour les manœuvres militaires, car le lieu choisi est celui où le roi faisait sa revue militaire avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur la carte de 1870 on voit l'extension de la ville le long du Grand Parc (faubourgs Hurtebise et Saint-Lazare), et mention est faite de deux petits châteaux en bordure du Grand Parc, l'un à côté du Rond-Royal : le château de la famille de Frézals (construit en 1867, il sera démoli en 1909), l'autre en lisière de forêt : le château des Avenues



Fig. 13: carte établie vers 1870.

(1) L'allée des Beaux-Monts est prolongée jusqu'au Vivier-Frère-Robert  
 (2) Premier champ de manœuvres. Cette carte montre également l'extension de la ville vers la forêt, et en particulier celle du faubourg Hurtebise. Figure également sur cette carte le château du Rond-Royal et le château des Avenues en lisière de forêt. Ne figure pas sur cette carte le boulevard Gambetta qui ne sera réalisé qu'à partir de 1880.

(construit en 1855 par la famille de l'Aigle). C'est en effet dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que plusieurs familles aristocratiques vont faire construire de grandes demeures en lisière de la forêt de Compiègne, précédemment domaine royal. Nous allons plus particulièrement parler du comte de l'Aigle et du comte Foy car ils vont être à l'origine du développement à Compiègne des sports hippiques.

### **Le château des Avenues du comte de l'Aigle et le château du comte Foy sont les premiers des « petits châteaux » construits en lisière de forêt et liés à la chasse**

Le premier des "petits châteaux" en lisière de forêt, le château des Avenues, est celui de Jules Louis des Acres de l'Aigle, frère du comte Henri de l'Aigle, ancien officier de la Garde royale, député de Compiègne en 1839 et en 1846. Construit en 1855 par l'entrepreneur Dubois sur un terrain de 17 hectares en bordure du Grand Parc, le château des Avenues avait une entrée au Rond-Royal et une autre au carrefour Napoléon, ainsi que le montre le plan Guéry de 1865 (Fig. 15).

Jules Louis de l'Aigle avait épousé en 1835 Camille Germain de Montforton, et la sœur de Camille, Louise Germain de Montforton avait épousé à Paris en 1838 Fernand Maximilien, 2<sup>e</sup> comte Foy. C'est ainsi que Fernand Maximilien Foy, venant fréquemment rendre visite à Compiègne à son beau-frère Jules Louis de l'Aigle avec lequel il était très lié, s'attacha progressivement à Compiègne.

Fernand Maximilien Foy, ministre plénipotentiaire sous la monarchie de Juillet et pair de France, était le fils aîné du général Foy, comte de l'Empire, puis à partir de 1819 célèbre député de l'Aisne.

Jules Louis de l'Aigle décède en juillet 1861, mais Fernand Maximilien Foy, qui habite Paris, continue à venir fréquemment chez son neveu Frédéric de l'Aigle qui a hérité de son père le château des Avenues. Pour faciliter ses promenades en forêt et ses participations à la chasse à courre, Fernand Maximilien Foy fait construire vers 1865 un pavillon de chasse à Compiègne (Fig. 16), sur un terrain cadastré C 1089, proche du carrefour Napoléon, en bordure d'un petit chemin de campagne (le « chemin de la Ruelle des Loups ») qui conduisait directement à la forêt. L'architecture est typique du style italianisant du Second Empire, et s'accorde avec l'environnement campagnard qui existait encore.

Fernand Maximilien 2<sup>e</sup> comte Foy décède subitement à Compiègne le premier novembre 1871, à 56 ans, au cours d'une promenade en forêt. Son fils Arthur Fernand Foy avait épousé à Paris le 10 mars 1870 Marie Gérard, fille du baron Gérard, député du Calvados. Il hérita du pavillon de chasse, ainsi que le démontre l'acte notarié de partage. Il s'intéressa à la politique et deviendra conseiller général du Calvados, là où son beau-père était député. Mais il restait aussi attaché à la ville de Compiègne et à sa forêt et il était très lié avec son cousin Frédéric de l'Aigle qui habitait le château des Avenues.

Six années après le décès de son père en forêt de Compiègne, Arthur Fernand 3<sup>e</sup> comte Foy décida, avec son épouse, de faire bâtir à Compiègne une grande demeure où ils pourraient résider une partie importante de l'année, notamment à la période de la chasse à courre. Pour cela, le 24 décembre 1877, le comte Foy achetait à Frédéric des Acres comte de l'Aigle et à son épouse, née Marie de Gramont, un terrain de trois hectares cadastré n<sup>o</sup> C 1090, 1091, et 1092 au prix de 130.000 francs, acte établi par Maître Hurand, notaire à Compiègne. Le terrain était situé de l'autre côté du chemin de la Ruelle des Loups par rapport à l'ancien pavillon de chasse (Fig. 17). La construction du château et des nouvelles écuries commencée en 1879 était terminée vers 1883, peu après la réalisation par la Ville du boulevard Gambetta par élargissement de l'ancien chemin de la Ruelle des Loups, ce qui déterminait un nouvel alignement. Selon les archives de l'entreprise Boyenval, un agrandissement du château était achevé en 1899.

Le comte Foy, qui venait à Compiègne pour la chasse, était aussi un grand amateur de chevaux de pur-sang. Il faisait partie de la *Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France*. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle on recensait dans la région de Compiègne plus d'une dizaine de propriétaires de chevaux de courses. Des entraîneurs d'origine britannique étaient souvent sollicités, dont le célèbre Carter attaché à l'écurie de Royallieu. L'ancien logis abbatial de Royallieu, situé lui aussi en lisière de forêt, avait été transformé en petit château, propriété d'Étienne Balsan, sportsman accompli, qui y accueillit Coco Chanel. Étienne Balsan était un cousin du comte Foy et surtout un grand ami de son fils le baron

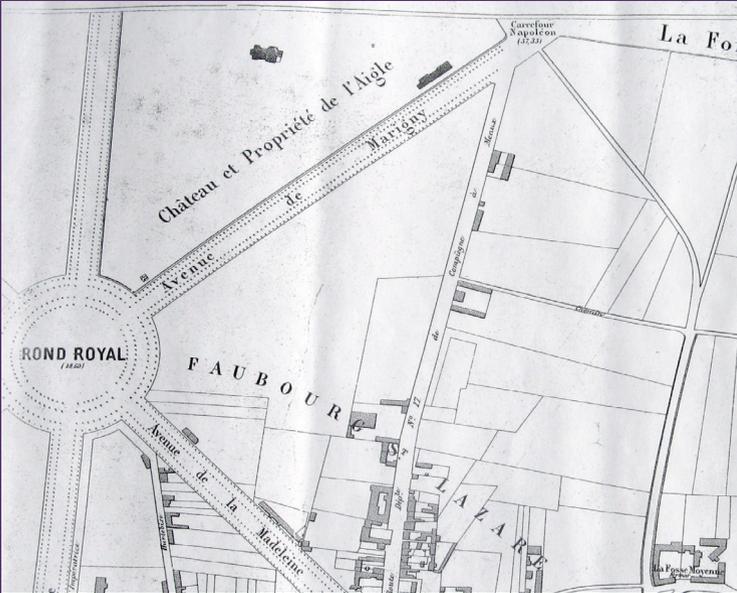


Fig. 15.  
Plan Guéry (1865)  
avec l'emplacement  
du château des Avenues,  
propriété de la famille  
de l'Aigle.  
En haut de la future  
rue St Lazare  
on voit l'emplacement  
de la Charbonnière,  
ancien dépôt de charbons  
de bois, qui deviendra  
un café-restaurant  
célèbre.

Fig. 16.  
Dessin d'architecte  
(sur base documents  
du XX<sup>e</sup> siècle)  
du pavillon de chasse  
du comte Foy.

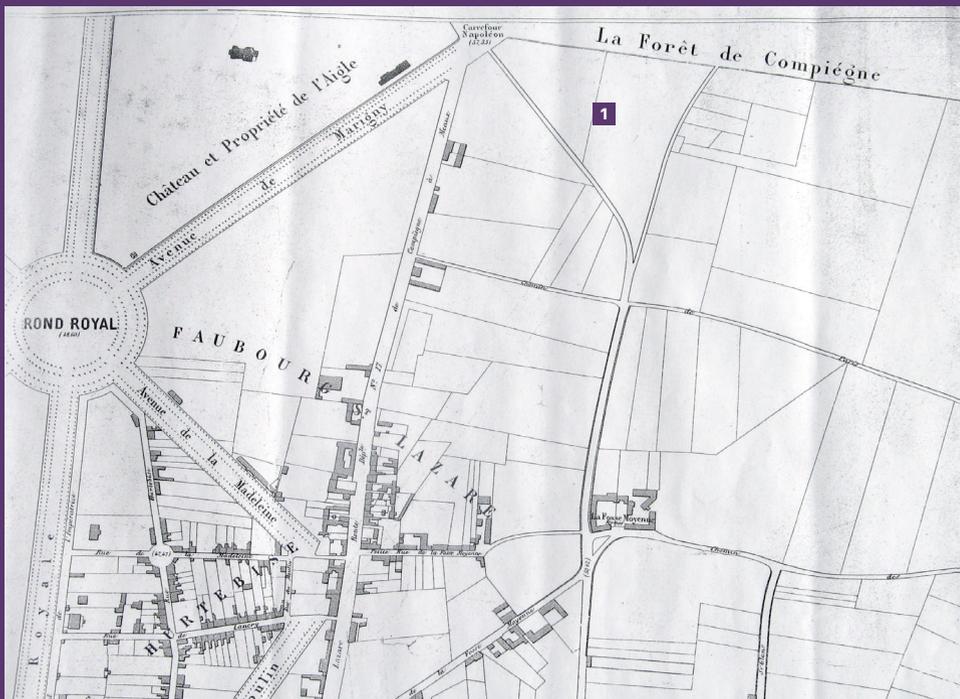
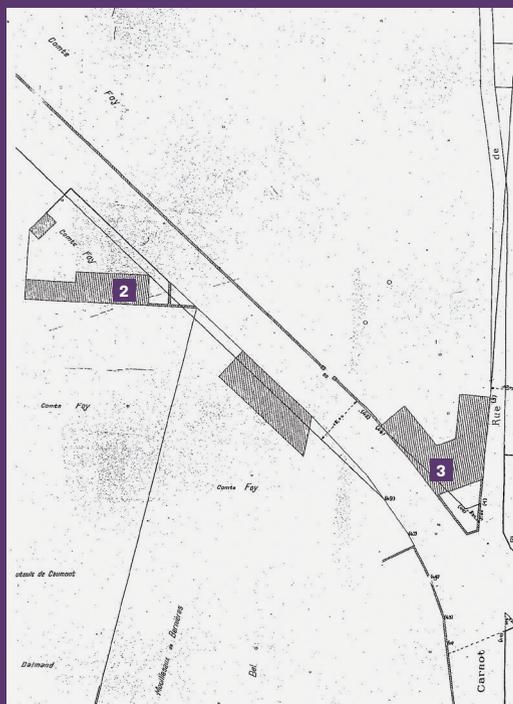


Fig.17  
Cadastré de 1905  
montrant l'alignement  
avec le nouveau  
boulevard Gambetta

(1) Terrain acheté  
par Arthur Ferdinand  
comte Foy en 1877

(2) Ancien pavillon de  
chasse (construit vers 1865)

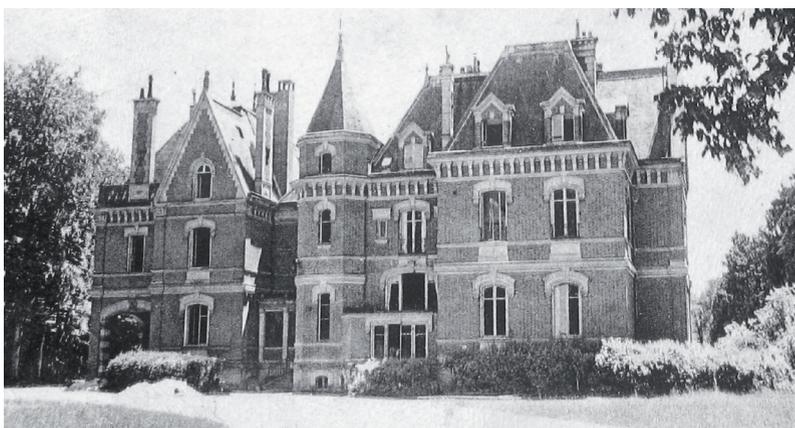
(3) Les nouvelles grandes  
écuries du comte Foy  
(construites vers 1883)



Les  
nouvelles  
grandes  
écuries  
du comte Foy



Le château  
du comte Foy  
construit  
après 1879.



Foy, éminent cavalier, propriétaire et entraîneur d'écuries de courses. Le comte Foy est à l'origine, aux côtés de la municipalité, de la création de l'hippodrome, inauguré le 4 novembre 1888 sur une partie du terrain du Grand Parc. Il est le fondateur des courses de Compiègne.

Compiègne devient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle « ville de cheval », grâce à sa tradition de la chasse, héritée de la tradition royale, mais aussi grâce au développement à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des courses et des concours hippiques, sans oublier l'installation du Haras national en 1875 dans les anciennes Grandes Écuries du château. De plus l'anglomanie très présente à Compiègne avait entraîné un élan vers des sports variés. Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, dans la partie sud du Grand Parc, Compiègne dispose d'un Golf, de tennis, d'un terrain de polo. Le Grand Parc évoluait ainsi avec le temps dans sa vocation d'espace de divertissement voulu dès sa création au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1919 et 1920 la ville obtint de nouvelles concessions dans la partie nord du Grand Parc pour y installer des terrains de rugby, de football et un tennis-club sur une partie de l'ancien parc du Petit château de Madame de Pompadour.



1

- (1) Villa Rohan-Chabot, 1905
- (2) Château des Avenues, 1855
- (3) Château des Barante, 1910
- (4) Château du comte Foy, 1879
- (5) Château Fournier-Sarlovèze, 1912



2



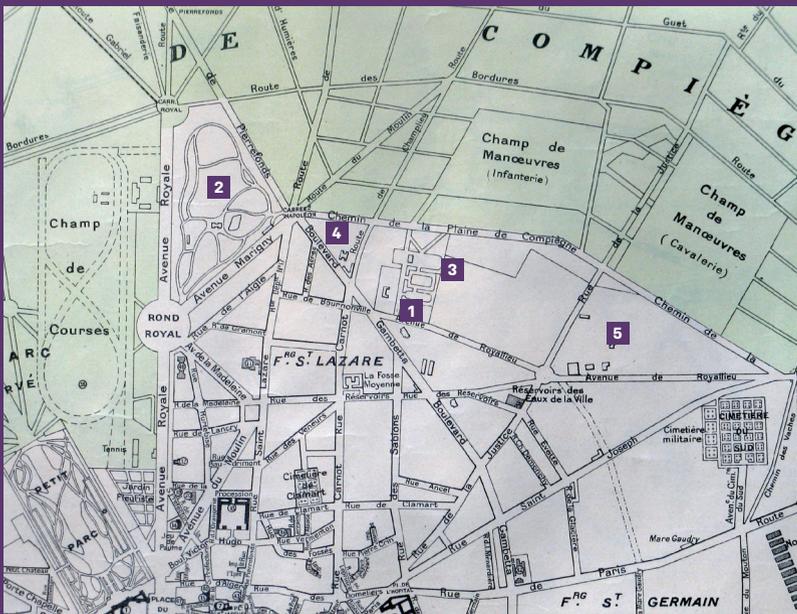
4



3



5



### **L'urbanisation en lisière de forêt à la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle**

Le comte de l'Aigle et le comte Foy avaient été des précurseurs, et la construction d'autres « petits châteaux » va venir apporter à Compiègne cette ambiance si particulière, liée aux grandes propriétés et à leurs parcs en bordure de forêt. C'est ainsi que seront construites les grandes demeures des familles de Rohan-Chabot en 1905, de Barante en 1910, et Fournier-Sarlovèze en 1912. En même temps que ces nouveaux petits châteaux se construisent, les premières grandes propriétés commencent à morceler progressivement leurs terrains, et des lotissements de grande qualité s'établissent, proches des lisières de la forêt.

Dès 1889 la famille de l'Aigle vendait à Boyenval, entrepreneur de maçonnerie, tout le terrain compris entre la rue Saint-Lazare, le Carmel et l'avenue Marigny. Des dispositions architecturales et paysagères sont imposées dans le règlement de lotissement, en particulier « l'exclusion absolue de tout commerce et industrie ». Cette règle était en fait une reprise de celle déjà incluse dans l'acte notarié de 1877 dans lequel le comte de l'Aigle et le comte Foy s'obligeaient réciproquement à ne pas installer sur leurs propriétés respectives, situées entre les actuels Boulevard des États-Unis et la rue Saint-Lazare, « aucun établissement industriel ou commercial quelconque » et en cas d'aliénation à « imposer la présente interdiction aux acquéreurs ». Ces règles ont protégé le caractère des abords de la forêt. En 1902, la famille de l'Aigle vendait toujours à Boyenval le terrain compris entre le boulevard Gambetta (maintenant boulevard des États-Unis) et la rue Saint-Lazare. Les rues de l'Aigle, de Gramont, des Acres, furent réalisées entre 1890 et 1902, et le comte Foy commença lui aussi à vendre pour les lotir des terrains proches de la rue de Bournonville. Sur ces terrains sont alors construites de grandes villas.

À la veille de la Grande Guerre, en 1913, les lisières de la forêt sont ainsi constituées du Grand Parc du château, qui comporte des activités sportives et notamment hippiques avec l'hippodrome, et d'une bordure de « petits châteaux » avec leurs parcs qui assurent une transition harmonieuse entre la ville et la forêt.

Le plan de Compiègne établi en 1913 par Dervillé (Fig. 18) montre l'évolution des lisières forestières. Les deux champs de manœuvres sont clairement indiqués. Figure aussi le champ de courses réalisé sur une partie du Grand Parc. La continuité aux bords de ces lisières forestières des « petits châteaux » de la fin du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle et de leurs parcs, ainsi que les nouvelles rues correspondant aux nouveaux lotissements, ont fait disparaître en haut du faubourg Saint-Lazare l'ancienne plaine cultivée. Les nouvelles casernes construites après le faubourg Saint-Germain (futur camp de Royallieu) viennent d'être achevées à la veille de la Grande Guerre.

## Entre les deux guerres : maintien des activités cynégétiques et hippiques dans un contexte moins fortuné

Dès 1920, surmontant les nombreux deuils liés à la guerre et malgré des revenus souvent plus réduits, l'élite fortunée qui habitait dans le secteur des Avenues et dans les « petits châteaux » en lisière de forêt avait reconstitué des équipages de chasse à courre. Depuis 1870 la chasse à courre en forêt de Compiègne était louée par adjudication. Le célèbre équipage du marquis de l'Aigle avait chassé avec Napoléon III. Chassaient également en forêt de Compiègne l'équipage de Chézelles (Picard Piqu'Hardy) et l'équipage et le vautreait Olry. De nombreux officiers en garnison à Compiègne participaient aux chasses. Depuis 1922 le baron James de Rothschild chassait en forêt de Compiègne avec le comte de Vallon. Les chasses étaient suivies par de nombreuses personnes et faisaient partie intégrante de la vie compiégnoise. Les courses hippiques avaient également repris leur essor. La Société des courses présidée par le marquis de l'Aigle, et la Société hippique présidée par le baron de Segonzac organisaient une dizaine de courses chaque année ainsi que des concours hippiques auxquels participaient, là aussi, des officiers en garnison à Compiègne.

Cependant des nouveaux lotissements étaient créés dans le parc du château des Avenues, en lisière de forêt. Paul Daussy écrit en 1923 (*Le Vieux Compiègne*, 1926) : « Madame la comtesse de l'Aigle étant décédée en 1918 à l'âge de 70 ans, ses trois enfants ont abandonné leur ville natale et font morceler ce beau parc qui est vendu par parcelles. Deux hectares seront nécessaires au percement des rues. Les habitants voient avec peine la dislocation de cette propriété somptueuse et de grande étendue ». Jusqu'en 1920, les deux parcs des châteaux des familles de l'Aigle et Foy, situés de chaque côté du carrefour Napoléon contribuaient à donner l'impression que la forêt pénétrait dans la ville. Le projet du lotissement des Avenues va venir détruire cet équilibre (Fig. 19 et 20), en construisant sur une partie de l'extension de la forêt plantée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Vue du champ de courses de Compiègne



Chasse à courre en forêt de Compiègne

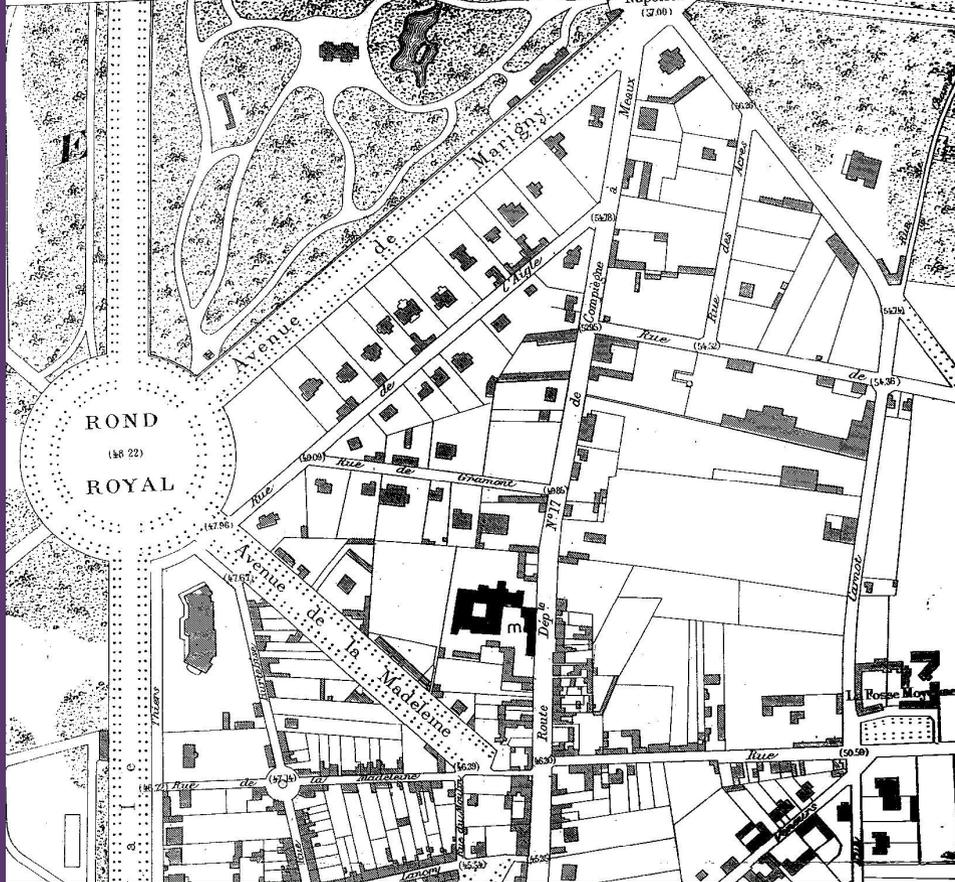


Fig. 19.  
Vers 1900, le carrefour  
Napoléon avec  
les deux parcs

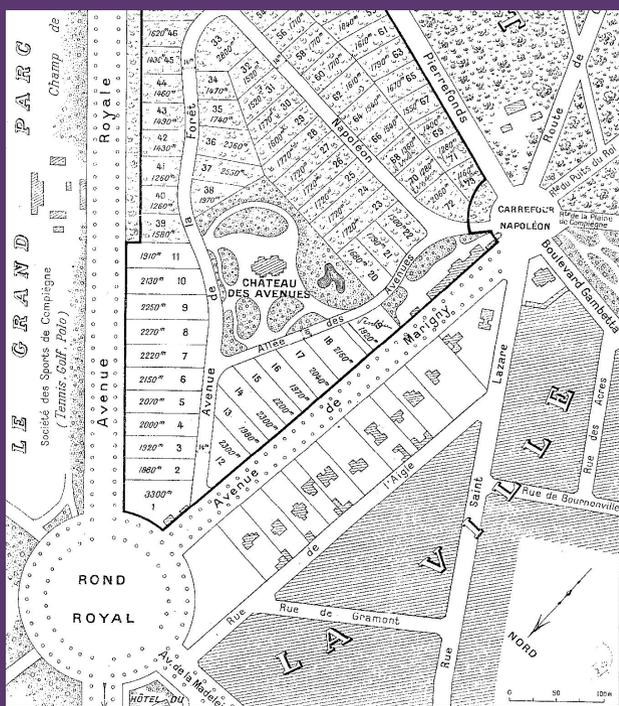
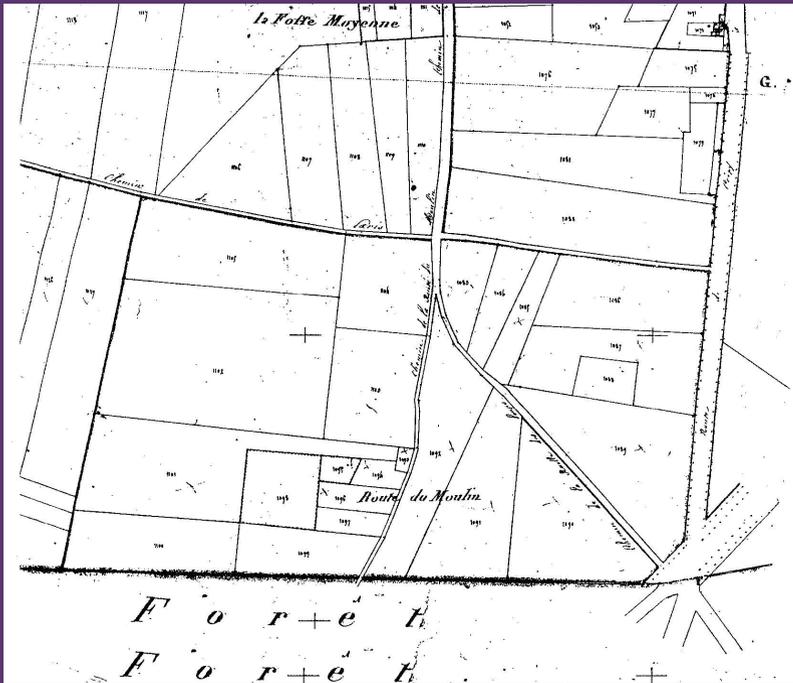
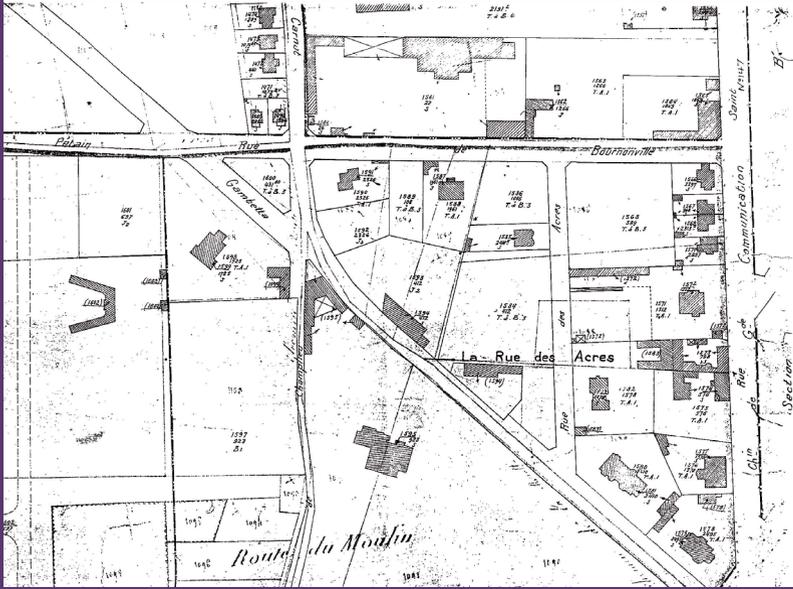


Fig. 20.  
Le projet de lotissement  
des Avenues

Fig. 21. Cadastre de 1826

Fig. 22. Cadastre de 1933 réalisé sur un fond cadastral de 1826



Ce nouveau lotissement en lisière de forêt commença par des constructions le long de l'avenue de Marigny, actuellement avenue de Grande Bretagne, et l'avenue Royale. En 1948 beaucoup de lots à bâtir restaient libres. L'Institution Guynemer s'installa dans l'ancien château des Avenues, achetant, pour ses extensions, plusieurs lots au bord de la nouvelle Avenue Napoléon. La plus grande partie de ce lotissement ne sera construite que dans une période plus contemporaine.

Dans le triangle formé par le haut de la rue Saint-Lazare, le carrefour Napoléon, le boulevard Gambetta, des grandes villas sont construites au début du XX<sup>e</sup> siècle. Très intéressant est le plan cadastral de 1933 reproduit ci-après. Il a l'intérêt d'avoir été remis à jour sur le fond de plan cadastral de 1826, qui est encore visible en filigrane. Il montre l'évolution de la plaine de Compiègne cultivée en lisière de forêt, qui est devenue en cent ans un ensemble urbain de grandes villas (dont la célèbre villa Guynemer). Les anciens chemins de campagne, dont l'ancien tracé est visible sur le plan de 1933, sont devenus des rues et des boulevards. On remarque aussi une certaine permanence dans les grandes divisions cadastrales malgré le percement de la nouvelle rue des Acres. (Fig. 21 et 22)

## — 5 — La période de l'après-guerre à partir de 1946

Dans l'entre-deux-guerres, Compiègne avait vécu sur son passé. La forte présence de l'armée, que les municipalités successives avaient encouragée en fournissant des terrains pour le quartier Bourcier et pour les casernes de Royallieu, animait la ville qui n'avait plus le caractère aussi marqué de ville de résidence. Elle était devenue une cité bourgeoise de moyenne importance : dix sept mille cinq cents habitants en 1914 et environ le même nombre en 1946. Après 1946 les « petits châteaux » qui avaient été construits en lisière de forêt devinrent des institutions d'enseignement. L'Institution Guynemer s'était installée dans le château des Avenues, le château du comte Foy devenait en 1946 un internat pour jeunes filles, intégré en 1949 au lycée Pierre d'Ailly, la propriété de Barante devenait l'Institution Notre-Dame de La Tilloye et la propriété Fournier-Sarlovèze devenait la Cité technique. Ces institutions permirent de conserver les constructions, témoins de la grande époque aristocratique de Compiègne, même si les parcs furent progressivement utilisés pour les extensions de bâtiments scolaires. La villa Rohan-Chabot sera achetée en 1947 par la société *Les Caves d'Algérie*. Elle sera lotie ainsi que son ancien parc. Seul le pavillon de chasse du comte Foy devenu par héritage en 1928 la propriété de Béatrix Foy comtesse d'Evry continuera à avoir une vocation cynégétique jusqu'à la fin des années 1950. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les lisières de la forêt domaniale

s'étaient rapprochées du château. L'espace du Grand Parc, dans la partie qui n'était pas occupée par des installations sportives, était devenu un prolongement naturel de la forêt, perdant ainsi son caractère de transition (Fig. 23).

## 6- La période contemporaine : « Compiègne, ville de cheval », une volonté municipale

La période contemporaine a vu s'affirmer fortement la vocation de Compiègne dans les sports hippiques. Les disciplines déjà présentes se sont développées et de nouvelles disciplines apparaissent, avec l'organisation de manifestations qui se situent au niveau international. Adrien Drion, qui avait dirigé le Haras national de Compiègne de 1948 à 1967, relance à partir du Haras de Compiègne, la tradition de l'attelage en France. Il crée en 1973 l'Association française d'attelage. Peu d'années après, des concours internationaux d'attelage seront organisés à Compiègne, et la forêt se révélera un excellent lieu d'accueil pour les compétitions. En 1991, pour accompagner le développement des activités hippiques, le maire de Compiègne Philippe Marini, très attaché à développer la reconnaissance de Compiègne Ville de cheval, obtient de l'État et de l'Office national des Forêts une convention d'occupation d'une clairière située dans le Grand Parc, dans un site proche de l'hippodrome, pour y installer sur une superficie de plus de cinq hectares un très beau Centre régional de sports équestres. Le succès est immédiat. En 2001 une nouvelle convention permettait l'extension du terrain déjà occupé par l'adjonction d'une surface de près de deux hectares. Compiègne dispose ainsi avec le Stade équestre du Grand Parc, relié directement avec la forêt pour les épreuves de cross et de marathons, d'un équipement parmi les plus performants et prestigieux, permettant d'accueillir des manifestations et des compétitions équestres internationales de haut niveau. Aux concours complets internationaux organisés depuis 1992 par l'Association Compiègne Équestre (A.C.E.) présidée par Madame Monique Marini participent de très grands champions français et étrangers, et de plus, Compiègne est devenue une étape du Grand national de dressage. Compiègne accueille en outre depuis 1999 des championnats internationaux d'endurance et, en 2000, les championnats du monde. Les cavaliers et la Fédération Équestre Internationale apprécient au plus haut niveau la présence combinée de la forêt et des équipements équestres de Compiègne. Aujourd'hui Compiègne accueille chaque année plus de 50 journées de compétitions équestres. L'hippodrome lui aussi ne cesse de se moderniser et d'accroître le nombre et la qualité des courses. Sous l'impulsion des présidents Armand de Coulange puis Antoine Gilibert les installations ont été rénovées et agrandies. Elles fonctionnent en synergie avec le Stade équestre du Grand Parc tout proche. L'hippodrome de Compiègne, qui a intégré le « Défi du Galop » en 2008, organise vingt épreuves par an. Celles liées au

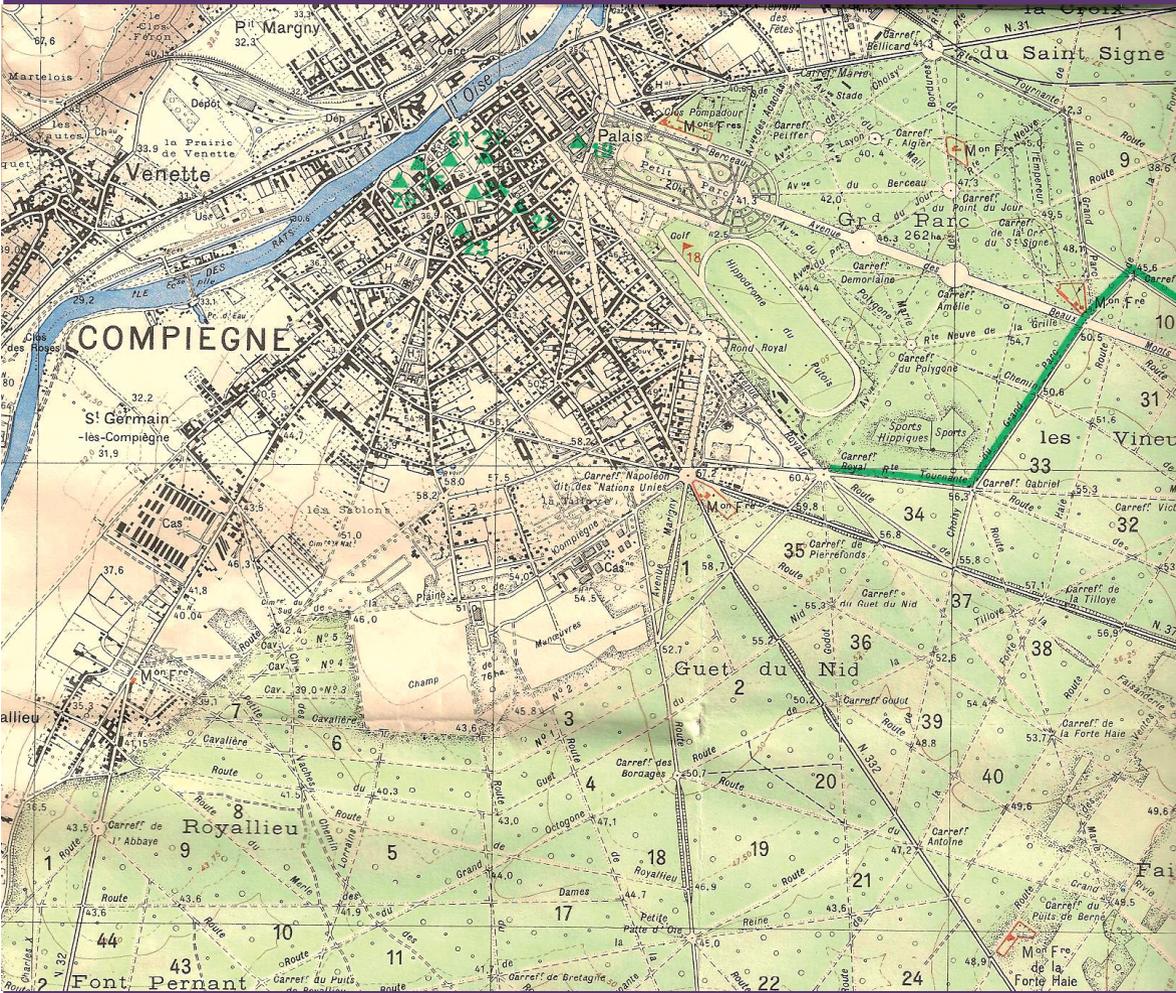


Fig. 23. Carte de la forêt, 1948. La forêt inclut le Grand Parc

PMU, de plus en plus nombreuses, ont une grande audience nationale. En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, Compiègne plus que jamais mérite son appellation de Ville de cheval, selon la volonté constamment affirmée par le sénateur-maire Philippe Marini.

## 7- Le plan de gestion du Grand Parc

Face aux développements sportifs et au nécessaire respect de l'environnement forestier de la ville, le ministère de l'Environnement a demandé à Compiègne de réaliser avec ses partenaires (parmi lesquels la Direction régionale de l'Environnement, la Direction régionale de l'Office national des Forêts, la Direction du domaine national du château de Compiègne) un Plan de gestion et un Schéma d'aménagement du Grand Parc. Sous l'impulsion d'un comité de pilotage présidé par l'adjoint à l'urbanisme et à l'environnement de la ville, et réunissant toutes les directions précédemment citées, le cabinet d'architecture et d'urbanisme AMURE fut choisi pour mettre en forme ce Plan de gestion. Achievé en mars 2002, ce plan de gestion fixe pour les vingt ans à venir les grandes orientations à observer pour le développement des activités sportives dans le respect de l'aspect forestier des lisières de la forêt, tout en remettant en valeur les directives qui avaient présidé au XIX<sup>e</sup> siècle à l'instauration du Grand Parc, espace de transition et de divertissement entre la ville et la forêt. (Fig. 25)

En prenant comme référence le plan du Grand Parc de 1844, le plan de gestion définit les actions à entreprendre pour revenir progressivement à l'esprit d'origine : les liaisons visuelles à retrouver, les restaurations à engager (murs de clôture avec les anciennes ouvertures à rétablir, berceau de l'Impératrice...), les modifications forestières à entreprendre pour retrouver des espaces de transition, les espaces pouvant être dévolus aux installations sportives, le respect de ce qui subsiste du parc de l'ancien Petit château.

— 8 —

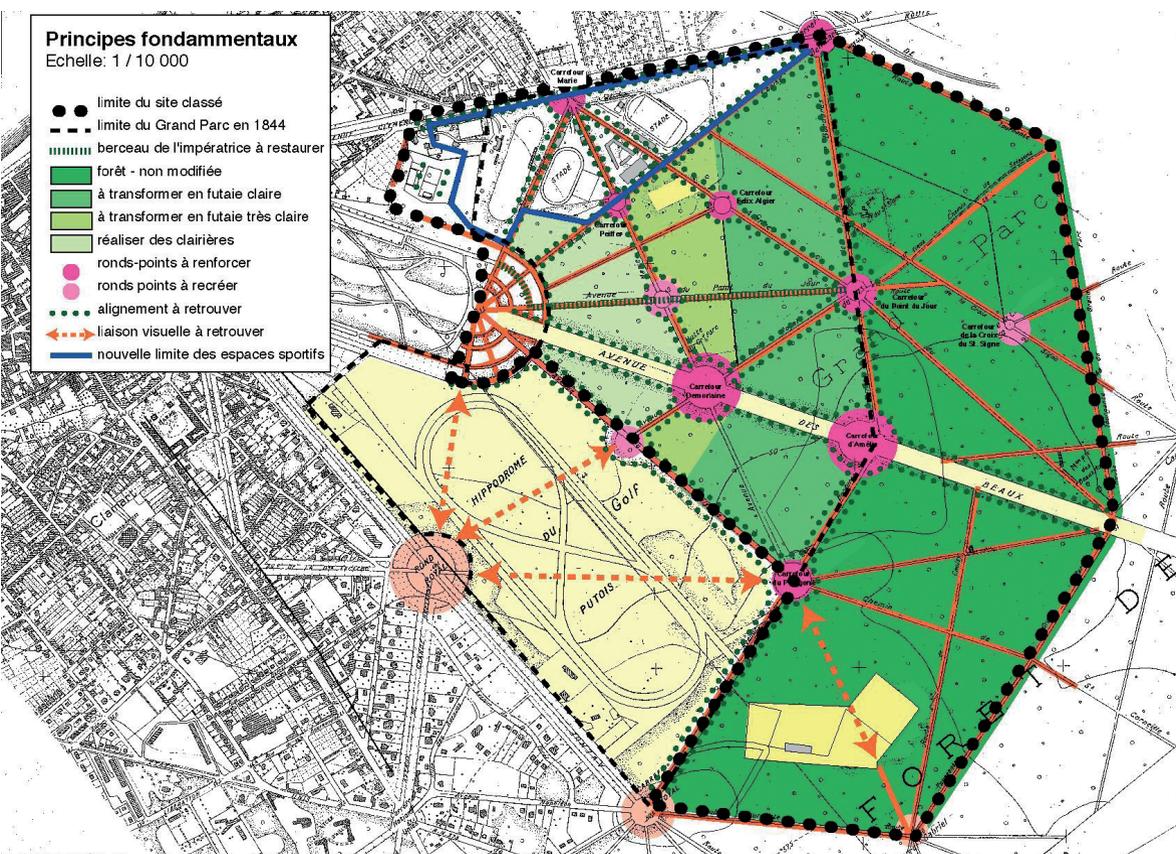
## Le plan de gestion des terrains militaires libérés par l'armée : l'urbanisme contemporain

Compiègne, ville de garnison importante, a subi le départ de tous ses régiments dans les dix dernières années. Face à cette situation, une politique globale d'urbanisme a été conçue. Elle met à l'honneur sur chaque terrain anciennement militaire un esprit de qualité et de protection de l'environnement qui s'inspire, à l'époque moderne, des fondamentaux qui ont façonné l'esprit de Compiègne : même largeur des avenues bordées d'arbres que les avenues du centre historique, rappel des carrefours de forêt, hauteurs des constructions limitées, haute qualité

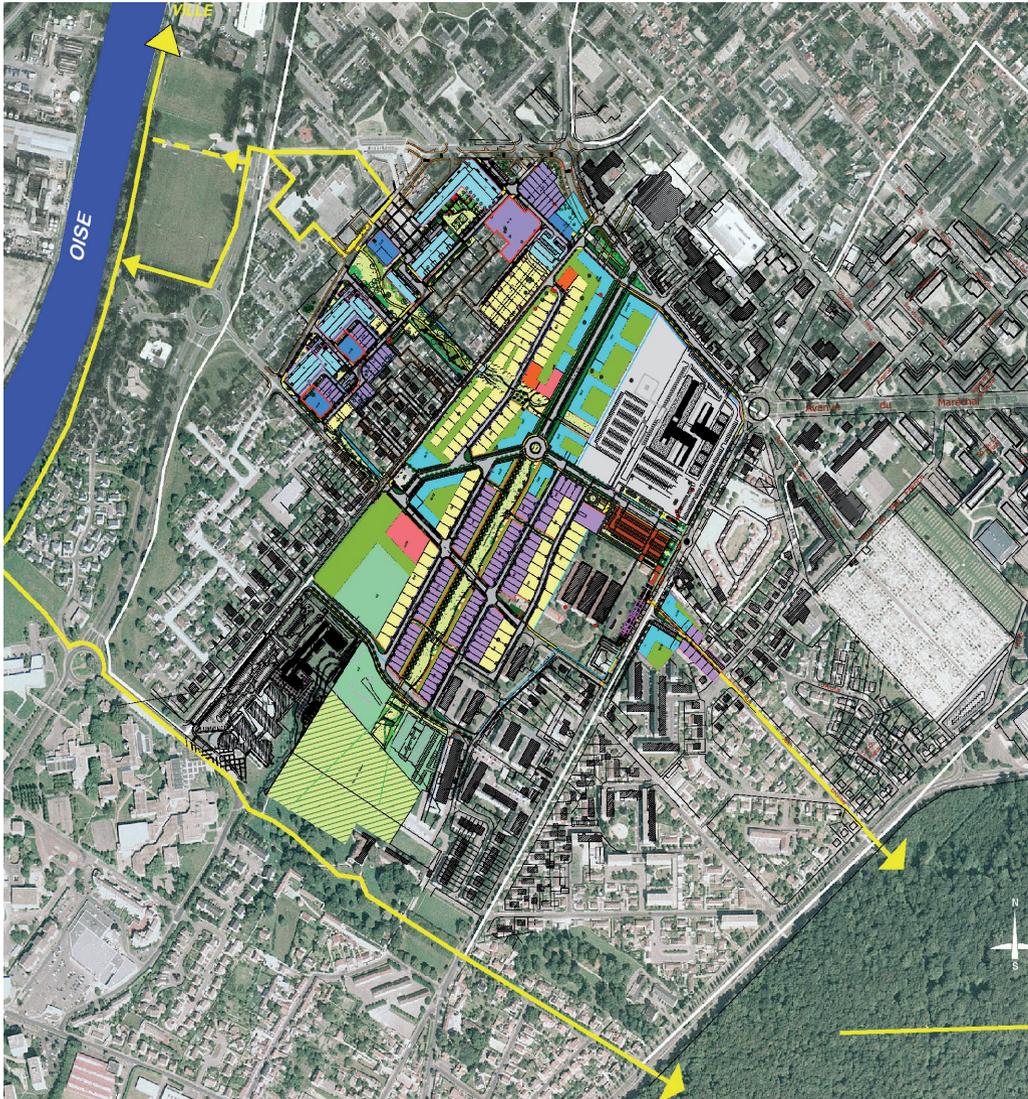
environnementale, espaces verts généreux conduisant à des parcs historiques ou à la forêt.

Pour l'ancien camp de Royallieu, on notera en particulier la volonté de la Ville de créer au sein du nouveau quartier un Mémorial de l'internement et de la déportation, afin que l'histoire des lieux soit maintenue, et aussi de rétablir les liaisons entre l'Oise et la forêt qui préexistaient du temps de l'abbaye de Royallieu et que nous retrouvons sur les cartes anciennes. Un espace vert central mettra ce quartier en liaison directe avec l'ancien parc de l'abbaye appelé de nos jours parc de Bayser. Pour les anciennes casernes et champs de manœuvres situées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en lisières de forêt, la volonté de la Ville est de préserver les espaces encore

Fig. 24. Plan de gestion du Grand Parc - Cabinet AMURE, 2002



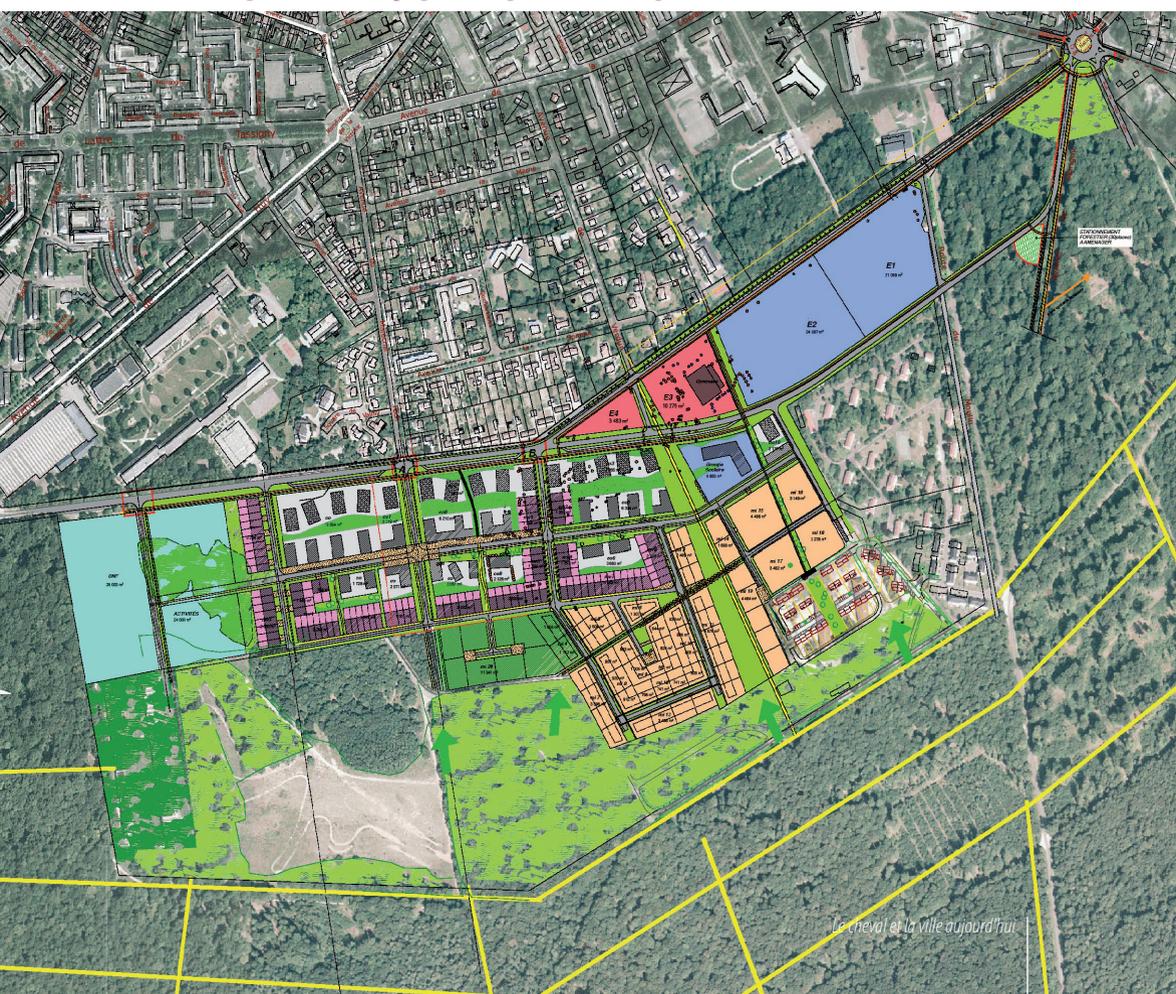
boisés qui subsistent et de les rattacher au secteur forestier. Là où les espaces boisés n'existent plus, la ville va créer des espaces verts plantés d'arbres forestiers dans les prolongements des avenues existantes, ou des anciens chemins forestiers dont la trace existe encore, de telle façon que l'on retrouve le maximum de liaisons douces entre ville et forêt. Le parti d'aménagement respecte le tracé des anciennes allées cavalières, s'inscrivant ainsi dans la tradition à la fois équestre et forestière de Compiègne.



Le départ annoncé de l'École d'État-major pour 2012 a entraîné une décision de l'État en 2008 de compenser ce départ par l'implantation à Compiègne du siège national de l'Office national des Forêts (ONF). Après examen des diverses possibilités, la décision a été prise d'implanter ce siège national sur un terrain de 25 000 m<sup>2</sup> sur le champ de manœuvre des Sablons, à proximité immédiate de la forêt domaniale historique.

Le schéma d'aménagement des terrains militaires de l'ancien régiment du Génie de l'Air et du champ de manœuvres tient compte de cette décision (plan établi par le cabinet ARVAL). Tout l'espace encore boisé des terrains militaires restera forestier. La parcelle où se situe actuellement la construction du champ de tir sera, après démolition, reboisée et rendue à l'ONF. La clairière du champ de manœuvres et son environnement boisé resteront un « terrain naturel forestier » qui conservera son aspect si attrayant, ouvert à tous les Compiégnois, et sur lequel les constructions d'habitations ne seront pas autorisées.

Fig. 25. Ville de Compiègne - Plan global de l'aménagement des sites militaires - Cabinet Arval



*N.B.* Cette communication est basée sur un ensemble de cartes et documents provenant essentiellement de la recherche effectuée par l'Office national des Forêts, la Ville de Compiègne, les cabinets d'architectes-urbanistes AMURE et ARVAL qui ont travaillé sur l'aménagement des lisières forestières sous la direction de la Ville de Compiègne et en liaison avec l'ONF, la Direction régionale de l'environnement et la Direction du domaine du Château. Nous voulons remercier également Henry d'Evry et Ferdinand Cortyl pour leurs documents sur la famille Foy et la famille de l'Aigle, et François Callais, président honoraire de la Société historique de Compiègne.

## Table des illustrations

### Fig.1

Carte topographique de la Capitainerie de Compiègne et de ses environs. Par H. Matis géographe et arpenteur ordinaire du roi. Archives nationales (300 API 1840), ONF

### Fig. 2.

Carte des remises à gibier de 1750: Archives nationales (O1 1391), ONF

### Fig. 3

Plan du projet des Avenues de la Plaine de Compiègne. Archives nationales (O 1 1416-16) ONF

### Fig. 4

Carte topographique de la forêt de Compiègne et ses environs, Matis 1753. Archives nationales (F14 10288/11 bis), ONF

### Fig. 5.

Carte topographique de la forêt et des environs de Compiègne, avec le jardin du Roy, 1764, Archives nationales (F 14 10288/11ter), ONF

### Fig. 6

Plan de la forêt de Compiègne et de ses environs présenté à Sa Majesté en 1772 par le S<sup>r</sup> Bussa. Archives nationales (F14 10288/11), ONF

### Fig. 7

Plan Denis 1774. « Carte topographique de la forêt et des environs de Compiègne où sont très exactement placées les nouvelles routes avec le jardin du Roi. Corrigée sur les lieux par Denis, géographe des enfants de France.», Archives nationales (F 1410288 /13). ONF

### Fig. 8.

1774- Plan de terrains proposés à planter en forêt de Compiègne, annotés de la main du roi Louis XV en 1774. Archives nationales (O1 1392. 150). ONF

### Fig. 9

vers 1880 - Plan de la forêt avant les nouvelles plantations montrant l'ancienneté des Bois et Futaies. Archives nationales (F1410288/14). ONF

### Fig. 10

Carte de 1811, Atlas de la forêt de Compiègne. Archives nationales (F21 3502/20)

### Fig. 11

Plan de 1832, Plan général de la forêt de Compiègne, Archives nationales (F21 3500/1). ONF

### Fig. 12

Plan de 1844, Compiègne Domaines de la Couronne, Archives nationales (F21 3500/20). ONF

### Fig. 13 et 14

Plan de Compiègne et de la forêt, Bibliothèque municipale de Compiègne

### Fig.15

Plan Guéry de 1865, Bibliothèque municipale de Compiègne. Emplacement du château des Avenues appartenant à la famille de l'Aigle

### Fig. 16

Dessin d'architecte du pavillon de chasse du comte Foy par Bernard Owczarczak sur base documents du XX<sup>e</sup> siècle

### Fig.17

Terrain acheté par Arthur Fernand comte Foy en 1877 indiqué sur le plan Guéry et cadastre de 1905, Archives municipales de Compiègne.

### Fig. 18

Plan Dervillé de 1913 collection de l'auteur. Photos des « petits châteaux », collection Lecuru

### Fig. 19

Archives municipales de Compiègne

### Fig. 20

Archives municipales de Compiègne

### Fig. 23.

Cadastre de 1826 de Compiègne, Archives municipales

### Fig. 24

Cadastre de 1933 réalisé sur fond cadastral de 1826, Archives municipales de Compiègne

### Fig. 25

Carte touristique de la ville et de la forêt de Compiègne de 1948, IGN, collection de l'auteur

### Fig. 26

Plan de gestion du Grand Parc, cabinet AMURE, 2002

### Fig. 27

Plan global d'aménagement des sites militaires, cabinet ARVAL 2008

*N.B.* Sont notées ONF les illustrations fournies par les services de L'Office national des Forêts, que nous voulons à nouveau remercier, et en particulier le Directeur de l'Agence régionale Picardie de l'ONF, Monsieur Jean-Marc Gougis